

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 09-402-1930 promulguant le décret 26 mars 1930 modifications e décret du 5 août 1910 portant organisation du personnel des travail publics et des mines des colonies.

n° 09-402-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
7 mai 1930

Numéro JO
n° 402 du 31/05/1930

Date du numéro
31 mai 1930

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue annulée à la colonie par décret rendu applicable à la colonie mar décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires: Vu e décret du 26 mars 1930. modifiant le décret du 5 août 1910, portant organisation du personnel des travaux publics et des mines des colonies,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret du 26 mars 1930 modifiant le décret du 5 août 1910 portant organisation du personnel des travaux publics et des mines des colonies.

Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré. publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

CHAPON-BAISSAC,